

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 3 juillet 2018 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1818534A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Alain Hemmerlin est nommé au grade de lieutenant-colonel de réserve, en qualité de spécialiste, en vue, d'une part, de relayer les enjeux de la gendarmerie et de contribuer à son rayonnement et, d'autre part, d'apporter son expertise dans le domaine de l'intelligence économique et de la prévention de la radicalisation au profit de la direction générale de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,
commandante et déléguée aux réserves
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT